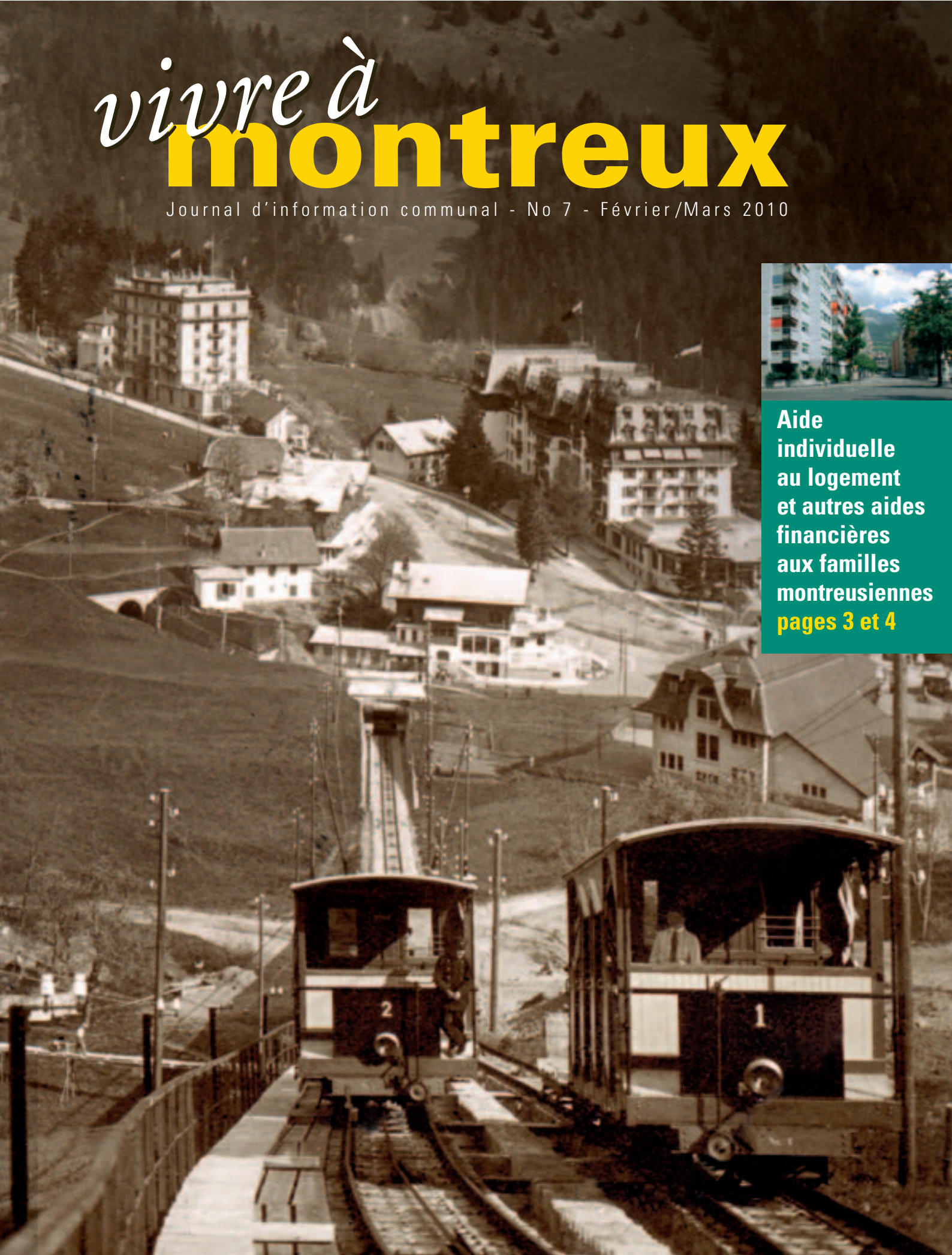


vivre à **montreux**

Journal d'information communal - No 7 - Février/Mars 2010



**Aide
individuelle
au logement
et autres aides
financières
aux familles
montreusiennes
pages 3 et 4**



**Site internet:
enquête page 6**

**Transports publics,
un peu d'histoire... page 7**

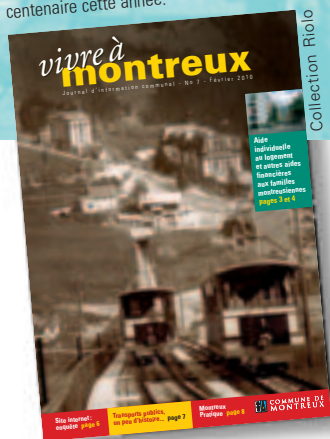
**Montreux
Pratique page 8**



**COMMUNE DE
MONTREUX**

En couverture:

Cette vue du funiculaire Les Avants-Sonloup, figurant sur une carte postale d'époque, a été prise juste avant la première guerre mondiale, dans les premières années de l'exploitation de la ligne qui fête son centenaire cette année.



Collection Riolo

Édité par:

la Municipalité de Montreux,
février 2010

Impression:

I-Press SA, Montreux

Graphisme:

Salvi création publicitaire

Tirage:

15'000 exemplaires

Rédactrice responsable:

Béatrice Merk Mietta,
chargée de communication,
tél.: 021 962 79 40.

Courriel:

merkmieltab@comx.org

Imprimé sur du papier certifié FSC

Visitez le site internet
de la Commune:

www.communale-de-montreux.ch

EDITO

Avec l'entrée en vigueur de l'aide individuelle au logement, c'est un soutien financier très attendu qui vient enrichir la palette des aides directes déjà proposées aux habitants de la Commune. L'aide individuelle au logement s'adresse aux familles à revenus modestes mais qui ne bénéficient pas de prestations so-

ciales. **Nous souhaitons par ce biais favoriser la mixité sociale en ville et permettre en particulier à de jeunes familles de s'y installer malgré des loyers parfois élevés.** Car Montreux n'appartient pas qu'aux riches, comme on l'entend dire trop souvent. Ce numéro de «Vivre à Montreux» décrit également le soutien financier apporté par la Commune aux jeunes musiciens, artistes et sportifs. Il fait enfin la part belle à l'histoire, donnant un éclairage inattendu au développement des transports publics sur notre Commune. Je vous en souhaite bonne lecture.

Pierre Salvi
Syndic

Le rendez-vous du Conseil communal

Les parcelles de l'ancienne
menuiserie Held derrière la Gare
de Montreux.

Lors de sa séance du 9 décembre 2009, le Conseil communal a adopté...

... Le préavis sur l'octroi d'un crédit de 1'533'000 francs destiné à financer l'assainissement de l'ancienne décharge des «Saviez3», située sur le territoire de la Commune de Noville (N° 31/2009).

... Le préavis sur l'octroi d'un crédit de 343'000 francs pour la réalisation de la 1^{re} étape des travaux d'assainissement de la Baye de Clarens en zone urbaine (N° 32/2009).

... Le rapport-préavis sur le règlement instituant une aide financière à l'achat d'abonnements de transports publics (N° 16/2009). D'un montant de 300 francs, cette aide est une mesure d'encouragement à l'usage régulier des transports publics. **Elle n'est pas encore entrée en vigueur** (Plus d'informations en page 7).



Lors de sa séance du 27 janvier 2010, le Conseil communal a adopté...

... Le préavis sur l'octroi d'un crédit de 4'383'000 francs pour la requalification des avenues Eugène-Rambert et Belmont, y compris la mise en séparatif du réseau d'assainissement et le renouvellement de l'arborisation (N° 35/2009).

... Le préavis déposé par la voie de l'urgence sur la constitution d'un droit de superficie à la Foge en faveur de la société Giovanna Holding SA pour la construction d'ateliers d'exploitation (N° 36/2009).

... Le rapport-préavis sur l'achat des parcelles de l'**ancienne menuiserie Held** à la BCV pour un prix de 4 millions de francs et un crédit d'étude de 400'000 francs, cet achat permettant d'assurer entre autres l'avenir du NED (N° 33/2009).



Prochaines séances:

Mercredi 3 mars 20h,
2m2c Centre des congrès

Mercredi 14 avril 20h,
2m2c Centre des congrès

Des changements de lieu et
d'heure sont possibles.
Pour s'informer, tél. 021 962 77 77.
Les séances sont publiques.

SOUTIEN FINANCIER

Aider les familles à se loger

Montreux introduit l'aide individuelle au logement (AIL)

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, les familles à revenu modeste, mais ne bénéficiant pas de prestations sociales, peuvent demander une aide directe à la Commune.

A Montreux, le taux de vacance de logement est au plus bas et trouver un appartement sans mettre en danger sa situation financière devient de plus en plus difficile. **Pour aider les familles à se loger, la Municipalité joue sur deux tableaux: d'une part elle favorise la construction de logements abordables et met d'autre part cette année en place l'aide individuelle au logement adoptée par le Conseil communal.**

Une aide directe aux familles

Le 28 mars 2006, le Grand Conseil vaudois a accepté un rapport demandant l'introduction d'une aide individuelle au logement, qui serait complémentaire à l'aide à la construction de logements dite «à la pierre». Ce nouveau règlement



Service de l'urbanisme

est applicable aussi bien aux locataires du marché libre qu'aux logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics. Trois communes ont déjà mis en application le RAIL (Règlement sur l'aide individuelle au logement) au 1^{er} juillet 2009. Il s'agit de Vevey, Lausanne et Morges. Aujourd'hui,

Montreux bénéficie également de cette prestation, qui est prise en charge à 50% par la Commune et à 50% par le canton.

Qui peut en bénéficier?

L'AIL ne sera pas cumulable aux diverses prestations sociales. En effet, si une personne reçoit déjà une aide, comme un revenu d'insertion ou des prestations complémentaires de l'AVS/AI, elle ne pourra bénéficier de l'AIL, sauf si celle-ci lui permettrait de sortir de ce régime. Lors de l'établissement du préavis au conseil communal, 300 demandes potentielles pour Montreux ont été évaluées par le SELT (Service de l'économie, du logement et du tourisme).

Les divers critères à prendre en compte pour bénéficier de

A qui s'adresser

La demande doit être faite auprès de l'Office communal du logement de Montreux, tél. 021 962 78 42 ou par courriel à office.logement@comx.org

Documents à fournir

- Dernière décision de la taxation fiscale au complet (pour les permis B, certificat de salaire annuel fourni par l'employeur)
- Bail à loyer et éventuels avenants
- Attestation de salaire ou tout autre document relatif au revenu du ménage
- Livret de famille ou tout document attestant de la situation personnelle (extrait du jugement de divorce ou mesure provisoire de séparation, pension alimentaire et autorité parentale)
- Bilan de la fiduciaire ou déclaration d'impôt pour les indépendants.

cette aide ont été édictés par le canton. **En premier lieu, cette aide s'adresse uniquement aux ménages avec enfants**, c'est-à-dire des parents en couple ou des familles monoparentales. **Le deuxième critère définit les limites minimales et maximales du revenu déterminant** par type de ménage ainsi que la limite de fortune arrêtée à Fr. 70'000.00. **Le troisième critère concerne un loyer maximum par catégorie de logement.** Le taux d'effort consenti par les ménages avec enfants pour le paiement de leur loyer, c'est-à-dire la part des revenus à consacrer au paiement du logement, est également pris en compte.

Selon le règlement communal, l'AIL est ouverte aux ressortissants suisses et aux étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou B, domiciliés à Montreux depuis cinq ans de manière continue ou y ayant résidé cinq ans au cours des dix dernières années.



Service de l'urbanisme

AUTRES AIDES INDIVIDUELLES

Montreux soutient aussi les jeunes musiciens, artistes et sportifs

Dans le cadre de la promotion de la culture et du sport, **la Commune offre différents types de soutiens financiers individuels** aux familles à revenus modestes.

Etudes musicales : peuvent bénéficier d'un subside communal les parents domiciliés à Montreux depuis un an au moins et dont l'enfant, en âge de scolarité obligatoire, suit les cours du Conservatoire de Musique Montreux-Vevey-Riviera ou ceux de l'Ecole de musique de Montreux;

Etudes artistiques : peuvent bénéficier d'un subside communal les parents domiciliés à Montreux depuis un an au



moins et dont l'enfant, en âge de scolarité obligatoire, suit les cours artistiques des écoles de danse affiliées à la Fédération suisse des écoles de danse («Les Sylphides» et Centre de danse de Montreux) ou de l'Association de la Maison Visinand;

Jeunes sportifs d'élite : depuis le 1^{er} janvier 2010, la Commune de Montreux, dans le cadre de la promotion du sport, est en mesure d'aider les jeunes sportifs d'élite; **les dossiers sont à envoyer à la direction économie, culture, tourisme et sport, ch. de Muraz 15, 1815 Clarens;**



Renseignements: formulaires à trouver sur www.commune-de-montreux.ch/ects.html ou par tél: 021 964 56 11

Ecole de musique

Flûte traversière, clarinette ou saxophone, si votre enfant souhaite jouer d'un instrument, **l'Ecole de musique de Montreux propose toute une gamme de cours individuels encadrés par des professeurs diplômés.** Le choix est très varié et comprend – en plus des instruments déjà nommés – corne, trompette, cor d'harmonie, baryton, trombone à coulisse, batterie, xylophone, timbales etc. L'Ecole de musique offre aussi des cours de solfège dès la première année primaire

et un cours Willems d'initiation à la musique aux petits dès 4 ans. Elle met les instruments gratuitement à la disposition des élèves qui le souhaitent et la Commune alloue des subsides sous certaines conditions (voir plus haut).

Tous les mercredis soirs, un orchestre de jeunes répète de 18h30 à 20h.

Plus d'informations auprès de M. Liechti, 078 673 35 99 ou sur www.ecole-musique-montreux.ch

Aller au concert, au théâtre ou au match sans (trop) bourse délier

Chéquier activités : toute personne domiciliée sur le territoire communal de Montreux et au bénéfice d'une subvention pour l'assurance maladie obligatoire a droit à trois chèques activités offrant chacun un rabais ponctuel de 50% sur une entrée à un événe-

ment culturel ou sportif (par ex. concert, pièce de théâtre ou match).

Renseignement auprès de l'Agence intercommunale d'assurances sociales, av. des Alpes 22, tél. 021 962 77 78



ACTUALITÉ

Travaux, Francophonie, Internet...



E. Bergonzo, travaux publics

Réaménagement des avenues Rambert et Belmont

Accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 27 janvier, le réaménagement des avenues Eugène-Rambert et Belmont durera un peu moins de 2 ans et coûtera 4'383'000 francs.

La première étape interviendra courant mars avec la coupe

des 77 arbres presque tous centenaires qui bordent les deux avenues. Ces arbres arrivent en fin de vie et beaucoup portent les marques de blessures. Ils ne survivraient pas aux travaux prévus. Ils seront donc intégralement remplacés, avec l'aval de la Commission consul-

tative pour le classement des arbres, mandatée à titre d'expert. Le bois récolté sera broyé et utilisé pour le chauffage au bois de la piscine de la Maladaira et des serres communales.

Pendant les travaux, tout sera mis en œuvre pour limiter les désagréments pour les usagers et les riverains. La circulation sera maintenue dans les deux sens, elle pourra être alternée ponctuellement. Un cheminement piétonnier sera maintenu en permanence. **L'accès aux places de stationnement privées sera maintenu en tout temps, avec une information personnalisée en cas de gêne ponctuelle sur l'accès privé.** Enfin, des solutions transitoires de stationnement seront proposées aux habitants du quartier.

Le déneigement: un travail de titan

Montreux comme dans les autres communes, la voirie est sur pied de guerre lorsque tombe l'or blanc. 7 jours sur 7, dès 4 h du matin et jusqu'à 22 heures, environ 80 collaborateurs communaux s'emploient au déneigement de 105 km de routes sur les 150 que comprend le réseau. Priorité est donnée aux accès principaux, aux hôpitaux, voies de transports publics et écoles. Neuf chasse-neige, dont 5 appartenant à des entreprises privées, 4 véhicules légers, 3 tracteurs, 12 motofaucheuses servent à dégager les routes et trottoirs de la Commune.

A. Groux



Service de la voirie et des espaces verts

Il faut 20 à 25 tonnes de sel par jour pour déneiger le réseau. Cet hiver, les conditions météorologiques sont telles que l'ensemble de **l'Europe connaît des problèmes d'approvisionnement en sel. Comme les autres communes et le canton,**

Montreux doit restreindre le salage. Au 28 janvier 2010, 300 tonnes de sel ont déjà été déversées sur les routes... contre une moyenne de 332 tonnes au cours des 7 hivers précédents. L'hiver passé, les employés ont passé environ 3'200 heures au déneigement, effectuant plus de 1'000 heures supplémentaires.

Vivre à Montreux - N° 7 - Février/Mars 10

Sommet de la Francophonie

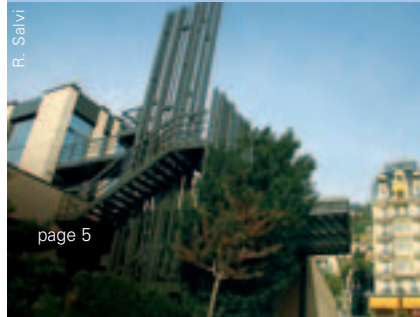
Du 20 au 24 octobre prochains, Montreux accueillera le XIII^e Sommet de la Francophonie, organisé pour la première fois en Suisse. Pour Montreux et la Riviera vaudoise, c'est une chance extraordinaire en termes d'image comme de retombées économiques. **La population de Montreux sera associée à l'événement par des animations organisées principalement sur la Place du Marché et sous le Marché couvert.** Le programme des festivités est en cours d'élaboration.

Le «Sommet de la Francophonie» est le nom donné à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Il réunira à Montreux les 56 Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les 14 Etats observateurs. Les quatre grandes missions du Sommet, qui a lieu tous les 2 ans, sont de :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- développer la coopération au service du développement durable.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que la majorité des conférences se dérouleront au Centre des congrès 2m2c de Montreux.

R. Salvi



Un nouveau site internet pour la Commune

Pour mieux servir la population, la Municipalité de Montreux va complètement refaire son site internet (adresse: commune-de-montreux.ch, ou montreux.ch, puis Communauté et Commune). **Aidez-nous à connaître vos besoins et souhaits en répondant au questionnaire ci-dessous.**

Vous pouvez:

- Remplir le questionnaire en ligne et l'envoyer par courriel (commune-de-montreux.ch/enquete)
- Remplir la version papier, découper et renvoyer par courrier à Commune de Montreux, administration générale, Grand-Rue 73, 1820 Montreux.
- Remplir la version papier, photocopier et faxer au 021 962 78 95.
- Remplir la version papier, découper ou photocopier et glisser dans la boîte aux lettres du greffe, à la Grand-Rue 73.

X Merci d'avance de votre participation !

Question 1: Qui êtes-vous ?

- ☐ a: Habitant ☐ c: Employé communal
☐ b: Entreprise ☐ d: Hôte de passage

Question 2: Avez-vous un accès à internet ?

- ☐ a: Pas d'accès internet
☐ b: Accès internet à domicile
☐ c: Accès internet au travail

Question 3: Connaissez-vous le site internet actuel de la Commune de Montreux ?

- ☐ a: Oui ☐ b: Non

Question 4: Utilisez-vous le site internet de la Commune de Montreux ?

- ☐ a: Oui ☐ b: Non

Question 5: Qu'attendez-vous du nouveau site internet de Montreux ?

- ☐ a: Trouver facilement toutes sortes d'informations sur l'administration et les Autorités.
par ex.: – Les horaires de la bibliothèque
–
–
–
☐ b: Effectuer des démarches administratives en ligne.
par ex.: – Inscrire mon enfant à la garderie
–
–
–
☐ c: Pouvoir acheter des produits et des prestations communales en ligne.
par ex.: – Réserver et payer une carte journalière CFF
–
–
–
☐ d: Autres
–
–
–



Cyril Pabst, domaines et bâtiments



Des arbres à renouveler

Tout comme nous, les arbres ne sont pas éternels et il faut parfois se résoudre à les remplacer par des sujets plus jeunes et vigoureux. Cet hiver, 15 arbres seront remplacés. Ici, la coupe d'un noyer le long de la ligne du MOB, derrière l'hôpital.

Délégué au sport nommé

Le Conseil communal avait donné son feu vert pour ce poste en automne dernier. La Municipalité a engagé **Julien Chevalley**, 26 ans, ancien coordinateur général des Jeux internationaux d'hiver des écoliers qui se sont déroulés sur la Riviera en février 2009. En poste depuis le 1^{er} février au sein de la direction économie, culture, tourisme et sport, le délégué

devra mettre en œuvre la politique du sport de la Commune, dont les axes sont notamment le soutien aux associations, la promotion du sport et de la santé par l'activité sportive ainsi que l'accueil de manifestations sportives majeures.



Baye de Clarens: début des travaux

C'est, la 1^{re} étape des travaux d'assainissement de la Baye de Clarens a démarré. Elle devrait durer environ 3 mois et assurer la sécurité des riverains sans dénaturer cette belle rivière encore sauvage. Les interventions sont prévues sur 4 sites distincts:

- A l'aval du pont de l'autoroute à Chailly, le seuil situé dans le lit de la Baye sera supprimé et remplacé par une rampe en enrochements.

- A l'aval du pont sur la Baye à la route des châtaigniers, le pied de talus en rive droite sera stabilisé avec la mise en place d'une couverture végétale.
- Sur la rive droite, en bordure du chemin des Riettes, plusieurs seuils seront créés dans le lit afin de diminuer la vitesse du cours d'eau et éviter ainsi une progression de l'érosion des berges.
- A la hauteur du pont de la rue des Vaudrès à Clarens, la rive droite sera consolidée.



P. Müller, travaux publics

TRANSPORTS PUBLICS

Un peu d'histoire...



Archives de Montreux

Le tramway Vevey Montreux Chillon* en 1890, un service public ?

Si aujourd'hui, personne ne remet en cause la dénomination de service public associée à l'entreprise de transport des VMCV, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, lors de la création de la Société d'électricité Vevey-Montreux (SEVM) en 1886, l'intention des concessionnaires était de rentabiliser leurs capitaux.

La Riviera est alors le siège d'un boom économique phénoménal : celui de l'industrie du tourisme. Entre 1860 et 1890 la population fait plus que doubler à Montreux, alors que la capacité d'accueil des touristes est multipliée par cinq.

Les promoteurs de la SEVM cherchent à exploiter la présence des riches visiteurs et inaugurent, en 1888, le premier tramway électrique de Suisse entre Vevey et Chillon. Long de 12 km, il longe les quais et dessert toutes les dix minutes les

hôtels de la Riviera, densifiant alors le réseau de moyens de transport. Il s'ajoute à la ligne de chemin de fer du Jura-Simplon et aux bateaux vapeurs de la CGN, dont les fréquences sont peu élevées.

L'utilisation de l'électricité, technologie onéreuse, est alors novatrice. Seuls quelques rares hôtels ou entreprises innovantes en sont dotés. Il n'est pas question de rentabiliser pareil système par une simple utilisation urbaine du tramway. Par contre, **offrir aux riches étrangers un moyen de transport fréquent, efficace, et attractif, assure des revenus suffisants à l'entretien d'une telle attraction touristique.**

Dès lors, il s'agit de favoriser ces clients aisés. Les tarifs leur sont destinés. Un trajet coûte entre 10 et 55 centimes, ce qui est prohibitif pour un ouvrier, représentant pour lui près

d'une heure de travail. De plus, **les règlements d'utilisation du tramway stipulent que les ménagères et aides de maison ne peuvent pas emprunter le tramway avec des papiers de commissions.** Il ne faudrait pas qu'elles accrochent les belles robes de dentelles des voyageuses ! La Feuille d'Avis de Montreux du 9 octobre 1901 s'offusque et s'étonne qu'un conducteur ait aidé un vieux mendiant infirme, qui paye sa place, à s'installer parmi les touristes. La notion de transport public n'est alors pas encore entrée dans les mœurs...

** En 1890 et jusqu'en 1913, le tramway s'appelait VMC (Vevey – Montreux – Chillon) ; une autre ligne reliait Chillon à Villeneuve. Elle se nommait CBV, pour Chillon – Byron – Villeneuve.*

Aide financière aux détenteurs d'abonnements annuels de transports publics

Le Conseil communal a adopté le 9 décembre dernier le principe d'une subvention de 300 francs à chaque Montreusien détenteur d'un abonnement annuel de train ou de bus. Cette action s'inscrit parfaitement dans la politique municipale de développement durable et de soutien aux transports publics.

La Municipalité se réjouit de pouvoir proposer cette prestation aux habitants, qui sont déjà nombreux à s'enquérir des modalités de remboursement. Elle attend pour l'heure l'aval du canton pour passer à la phase de concrétisation. Les habitants seront informés de l'entrée en vigueur et des modalités pratiques par le biais d'une communication officielle.



Le funiculaire Les Avants-Sonloup a 100 ans

Construit en 1910, emblème de la station des Avants, le funiculaire Les Avants-Sonloup est le premier remonte-pente de sport d'hiver de Suisse romande, le second en Suisse. Ce pionnier des transports de sportifs hivernaux, construit sur une structure en maçonnerie pour faciliter son déneigement, est exploité dès l'inauguration par le MOB. Voilà 100 ans qu'il dessert la piste de luge, malgré les guerres et les crises !

MONTREUX PRATIQUE

Mégots, transport, agenda...

Montreux ville propre malgré la clope!

L'interdiction de fumer dans les lieux publics entrée en vigueur le 15 septembre dernier a eu pour conséquence prévisible de rejeter les fumeurs et leurs mégots à l'extérieur.

Décidée à garder ses rues propres, la Commune a déjà modifié ses poubelles re- quins en y ajoutant une dent permettant d'écraser son mé- got et de le jeter sans danger dans la corbeille. Elle intro-

duit ces jours deux autres nouveautés: la première est la transformation en cendriers d'une soixantaine de potelets situés dans des zones stratégiques pour les fumeurs; terrasses, sorties de discothèques, bistrots, éco-les hôtelières, pas- sages piétons, etc. Les potelets trans-

formés peuvent contenir plus de 1'000 mégots et seront vi- dés par les balayeurs de sec- teur. La Municipalité a égale- ment commandé 4'000 petits cendriers de poche à l'effigie de la Commune. Ils vont être distribués aux fumeurs dans la rue et seront également dispo- nibles au guichet du service de la voirie et des espaces verts, ainsi qu'aux autres guichets communaux.

*Renseignements :
service de la voirie et
des espaces verts,
021 989 87 20*

Jean-Philippe Leumann,
chef de voirie, présente
les potelets cendriers et les
cendriers de poche.



B. Merk Mietta, administration générale

Agenda

Saison culturelle

Concerts et spectacles à l'Auditorium Stravinski (2m2c)

4 mars
Juliette Gréco

18 mars
Dou You Speak Djembé avec l'Orchestre Lyonnais

22 mars
Nicolas Canteloup

10 avril
46^e Montreux Choral Festival.
16h: Palmarès,
20h30: Concert de Gala

14 avril
Michael Gregorio
Réservations au
021 962 21 19 ou sur
www.saisonculturelle.ch

Riviera Festival

les dimanches à 17h
Concerts de musique
de Chambre à
l'Hôtel Suisse Majestic

7 mars
Olivier Cavé

28 mars
Alessio Nebiolo
Réservations par internet sur
<http://rivierafestival.org>.

Bibliothèque

8 mars
19h30, la comédienne
Florence Quartenoud lira:
«Le cercle littéraire des
amateurs d'épluchures de
patates», accompagnée en
musique par Jean-Samuel
Racine. Un très bon moment
d'humour anglais.

22 avril

Un comédien de
la Compagnie K'Barré offrira
des lectures à domicile ou
dans un lieu insolite.
Lectures et goûter pour les
enfants de 16h à 17h.
Clôture de la journée
avec lecture et apéritif à la
bibliothèque à 19h.

Chernex

6 mars
20h30, 19^e Nuit du Jazz
de Chernex

7 mars

Célébration oecuménique
suivie d'un concert et d'un apéritif
avec le groupe gospel Madri Jazz
de Lausanne

1^{er} mai

dès 8h, marché aux fleurs
sur la place du Carroz
Plus d'infos: lise-laure@bluewin.ch
et 078 755 70 34

Piscine de la Maladaire

22 au 28 mars
fermeture technique de printemps

LE CHIFFRE: 245 bons d'entrée gratuits ont été remis au guichet de la piscine de la Maladaire en novembre et décembre derniers. Proposée dans le numéro d'octobre de «Vivre à Montreux», cette action a permis à de nombreuses familles – représentant entre 600 et 800 personnes – de découvrir les nouvelles installations. Beaucoup d'entre elles se rendaient pour la première fois à la Maladaire!



www.photos.com



Billard - Fumoir, hôtel Victoria, Glion, 1907.

Saviez-vous...

Que fumer le cigare, à la Belle Epoque, faisait partie des plaisirs que le visiteur de nos prestigieux hôtels se plaisait à cultiver au sein d'un endroit spécifique nommé «fumoir»? Ce petit salon était généralement situé un peu à l'écart des salons de réception, plutôt au nord ou à l'ouest du bâtiment hôtelier, car on y séjournait de préférence le soir. Muni d'une cheminée pour évacuer la

fumée et souvent d'un billard pour passer le temps entre fumeurs, il était parfois agrémenté d'un bar. Salon masculin, les dames en étaient exclues, car une dame ne fume pas en public. Jusqu'aux années folles, qui bouleversèrent les habitudes et obligèrent les hôteliers à tolérer la fumée dans la majorité des salons, les femmes à l'élégant porte-cigarettes ayant réclamé l'égalité des vices!

Cartes journalières CFF à 30.– francs

Chaque jour, la Commune met à la disposition de ses habitants 4 cartes journalières CFF valables sur tout le réseau CFF et la plupart des chemins de fer privés, les cars postaux et les bateaux ainsi que les trams et les bus dans de nombreuses villes et agglomérations suisses.

Les cartes sont à retirer et payer au service des finances, Grand-Rue 73, 1^{er} étage, du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30. Tél. 021 962 77 92.

*Renseignements :
www.commune-de-montreux.ch*

Horaires prolongés sur les bus de la ligne

Depuis mi-décembre, les noctambules profitent d'horaires prolongés sur la ligne VMCV 1 entre Vevey et Villeneuve: de Vevey, il y a désormais un départ à 00h03 pour Villeneuve et

un départ à 00h40, ce dernier circulant jusqu'au dépôt VMCV de Clarens. De Villeneuve, il y a un départ à minuit pour Vevey et un autre à 00h30 jusqu'au dépôt VMCV de Clarens.